

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DEMANDE DE VISA POUR UN LONG SÉJOUR



PHOTOGRAPHIE

ce formulaire est gratuit D'IDENTITÉ CACHET DU POSTE EMPLACEMENT DU TALON

1. Nom(s) BARRY						Partie réservée à l'administration
2. Nom(s) de famille antér	ieur(s)					Date d'introduction de la demande :
3. Prénom(s) Oumou Cire						
4. Date de naissance (jour-mois-année) 03/01/1988	5. Lieu de na CONAKR		7. Nationalité act Guinéenne	tuelle :		Numéro de la demande : FRA1CN20197009483
· · ·	6. Pays de na Guinée	issance :	Nationalité à la r	naissance, si différente	:	Agent(s) traitant la demande :
8.Sexe Masculin X Féminir		ivil libataire	Séparé(e) Divorcé	(e) Veuf (Veuve)		
10. Pour les mineurs : Nor du tuteur légal	n, prénom, a	dresse (si différente de ce	lle du demandeur) et nat	tionalité de l'autorité p	arentale/	<u>Remarques</u>
	voyage Passeport	diplomatique Passepo	ort de service 🔲 Passep	ort officiel	ort spécial	
Autre document de v 13. Numéro du document O00358312		14 . Date de délivrance (jj/mm/aaaa) 09/04/2018	15. Date d'expiration (jj/mm/aaaa) 09/09/2023	16. Délivré par Guinée		
17. Adresse du domicile (n SIMBAYA II CONAKRY Guinée	°, rue, ville, o	code postal, pays)				
18. Adresse électronique 3040774132@qq.com			19. Numéro(s) de télép +224622723980	bhone		
20. En cas de résidence da Numéro du titre	1 /	1	alité actuelle, veuillez ind le délivrance	diquer : Date d'expiration	n	DECISION DU POSTE
21. Activité professionnelle Sans profession	e actuelle					Date:
22. Employeur (nom, adre d'enseignement	sse, courriel,	n° de téléphone) - Pour l	es étudiants, nom et adre	esse de l'établissement		_ ACCORD
						☐ REFUS
	nelle 🗌 Étu Ilial 🔲 Étab	ides Stage/formation lissement privé/Visiteur		médicale		



S 1 9 9 F a 1 + 1 25.	Nom, adresse, courriel et n° de té SACKO Abdoulaye 10 RUE DES PEPINIERES 94400 VITRY SUR SEINE France abdoulayedssou@gmail.com +33751985917 Quelle sera votre adresse en France 125/11/2019 Durée prévue du séjour sur le terrico 125/11/2019 Durée prévue du séjour sur le terrico 125 et 6 mois 1 E Si vous compter effectuer ce séjou	oire de la France, ou dans nitoire de la France ntre 6 mois et un an	l'espace Schengen en cas de tran X Supérieure à un an			nt,etc.	
20.		ar avec des membres de			Date de naissance		
	Lien de parenté Enfant	SACKO Backary	Nom(s), prénom(s)		(jj/mm/aaaa) 15/06/2008	Nationalité Guinéenne	
	Enfant	SACKO Aboubacar			07/09/2006	Guinéenne	
Г	Quels seront vos moyens d'exister Transport payé, Hébergement fourn		lant le séjour				
				NIONI			
г	Serez-vous titulaire d'une bourse Si oui, indiquez le nom, l'adresse,			NON a bourse :			
	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	,					

30.	Serez-vous pris(e) en charge par une ou plusieurs personne(s) en France		X OUI	☐ NON
	Si oui, indiquez leur nom, adresse, courriel et téléphone : SACKO Abdoulaye 10 RUE DES PEPINIERES 94400 VITRY SUR SEINE France abdoulayedssou@gmail.com +33751985917			
21				TZ NIONI
31.	Des membres de votre famille résident-ils en France ? Si oui, indiquez leur nom, nationalité, lien de parenté, adresse, courriel et	téléphone :	OUI	X NON
Į.				
32.	Avez-vous déjà résidé plus de trois mois consécutifs en France ?	l	OUI	X NON
	Si oui, précisez à quelle(s) date(s) et pour quel(s) motif(s) :			
	A quelle(s) adresse(s) ?			
	En connaissance de cause, j'accepte ce qui suit: aux fins de l'examen de ma demande de visa, il y a li empreintes digitales. Les données à caractère personnel me concernant qui figurent dans le présent for françaises compétentes et traitées par elles, aux fins de la décision relative à ma demande de visa. Ces données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa, ou toute décision v ISABIO pendant une période maximale de cinq ans, durant laquelle elles seront accessibles aux au nationales compétentes en matière d'immigration et d'asile aux fins de la vérification du respect des cor remplissent pas ou plus ces conditions. Dans certaines conditions, ces données seront aussi accessifierroristes et des autres infractions pénales graves, ainsi que dans la conduite des enquêtes s'y rapportan En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés je suis infor enregistrées dans la base VISABIO et de mon droit de demander que ces données soient rectifiées si el erectification éventuelle s'exerce auprès du chef de poste. La Commission nationale de l'Informatique 80715 - 73334 PARIS CEDEX 07) peut éventuellement être saisie si j'entends contester les conditions Je suis informé que tout dossier incomplet accroît le risque de refus de ma demande de visa par l'aut demande. Je déclare qu'à ma connaissance, toutes les indications que j'ai fournies sont correctes et complètes. Je s délivré, et sera susceptible d'entraîner des poursuites pénales à mon égard en application du droit franç Je suis informé(e) que le silence gardé par l'administration plus de deux mois après le dépôt de ma auprès de la Commission des recours contre les décisions de refus de visa, BP 83.609, 44036 Nantes CI Je m'engage à quitter le territoire français avant l'expiration du visa, si celui-ci m'a été délivré, et si je n'a	mulaire de demande de visa, ainsi que mes empreintes digi 'annulation ou d'abrogation du visa, seront saisies et conse orités chargées des visas, aux autorités compétentes charge ditions d'entrée et de séjour réguliers sur le territoire de la les aux autorités françaises désignées et à Europol aux fit t. L'autorité française est compétente pour le traitement des mé(e) de mon droit d'obtenir auprès de l'État français com es sont erronées, ou éventuellement effacées seulement si et et des Libertés (Commission nationale de l'informat, de protection des données à caractère personnel me conce rité consulaire et que celle-ci peut être amenée à conserve uis informé(e) que toute fausse déclaration entraînera le reje is. mande attesté par la remise d'une quittance vaut décision idDEX 1, dans un délai de deux mois suivant la naissance de	rvées dans la base lées de contrôler les érance, aux fins de l si ance, aux fins de l prévention données [()] imunication des infilles ont été traitées ique et des Libert rnant. Ir mon passeport pe et de ma demande o implicite de rejet. C la décision implicit	rançaise des données biométriques visas aux frontières, aux autorités didentification des personnes qui ne et de la détection des infractions permations me concernant qui sont de façon illicite. Ce droit d'accès et és – 3 Place de Fontenoy - TSA endant le délai de traitement de ma u l'annulation du visa s'il a déjà été ette décision pourra être contestée
1				



France-Visas

Le site officiel des visas pour la France

Récépissé d'enregistrement

Le 23/09/2019, vos informations ont bien été enregistrées par le système France-Visas.

Référence de la demande : FRA1CN20197009483

Nom: BARRY

Prénom(s): Oumou Cire

Date de naissance : 03/01/1988



PIECES JUSTIFICATIVES REQUISES POUR LE DEPOT DE VOTRE DEMANDE

Le jour de votre rendez-vous, merci de vous présenter muni de votre passeport ou tout autre document de voyage (contenant au moins deux pages vierges consécutives) + copie de la page identité de ce document et des derniers visas obtenus + Originaux et copie de l'ensemble des documents listés ci-après, traduits en Français / Anglais ou Espagnol (si accepté par le centre des visas).

Attention : l'absence d'un ou plusieurs de ces documents peut aboutir au refus du visa demandé. Le service des visas compétent se réserve le droit de vous demander des documents et des informations complémentaires.

PRÉ-REQUI	S
	Document de voyage délivré depuis moins de 10 ans, valide au moins trois mois après la date prévue du retour et comportant au minimum deux pages vierges.
	Formulaire de demande daté et signé
	Photographie d'identité
	Récépissé France-Visas.
	Si vous n'êtes pas un ressortissant de votre pays de résidence : preuve de votre résidence légale dans ce pays (titre de séjour…).
ETAT-CIVIL	
	Justificatif du lien familial (actes d'état-civil)

TARIF APPLICABLE

Le jour de votre rendez-vous, vous devrez vous acquitter du montant des frais de dossier qui s'élèvent à : 99 €*, soit environ 1 014 750 FRANC (guinéen)s.

* Ce montant est donné à titre indicatif et doit être acquitté en monnaie locale. Certains cas particuliers peuvent donner lieu à des tarifications spécifiques selon la réglementation en vigueur.

Dans le cas où le dépôt de votre demande est effectué auprès d'un prestataire de service, des frais de services seront perçus par celui-ci. Le montant indiqué dans la monnaie locale est soumis aux variations des taux de change et est susceptible d'évoluer.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DEMANDE DE VISA POUR UN LONG SÉJOUR



ce formulaire est gratuit

PHOTOGRAPHIE D'IDENTITÉ

CACHET DU POSTE		EMPLACEMENT DU TALON					
1. Nom(s) SACKO					1	Partie réservée à l'administrati	on
2. Nom(s) de famille antée	rieur(s)				Г	ate d'introduction de la demande	e :
3. Prénom(s) Aboubacar							
4. Date de naissance (jour-mois-année) 5. Lieu de naissance : LABE		issance :	7. Nationalité ac Guinéenne	tuelle :	N	fuméro de la demande : FRA1CN20197009651	
07/09/2006	6. Pays de na Guinée	issance :	Nationalité à la 1	naissance, si différent	e: A	gent(s) traitant la demande :	
8.Sexe X Masculin Fémini	Masculin ☐ Féminin						
Autre (veuillez préciser) : 10. Pour les mineurs : Nom, prénom, adresse (si différente de celle du demandeur) et nationalité de l'autorité parentale/ du tuteur légal BARRY Oumou Cire CONAKRY Guinée Guinéenne SACKO Abdoulaye 94400 VITRY SUR SEINE France Guinéenne Guinéenne			parentale/	<u>Remarques</u>			
Autre document de	voyage Passeport voyage (à préc	diplomatique 🏻 Passep iser) :	oort de service Passep		port spécial		
13. Numéro du document O00358402	de voyage	14 . Date de délivrance (jj/mm/aaaa) 09/04/2018	15. Date d'expiration (jj/mm/aaaa) 09/04/2023	16. Délivré par Guinée			
17. Adresse du domicile (i SIMBAYA II, COMMU CONAKRY Guinée	n°, rue, ville, c NE DE MAT	ode postal, pays) OTO					
18. Adresse électronique 3060774132@qq.com			19. Numéro(s) de télép	phone			
20. En cas de résidence da Numéro du titre	1 ,	1	nalité actuelle, veuillez in de délivrance	diquer : Date d'expiration	on	DECISION DU POSTE	
21. Activité professionnel Elève, Etudiant, stagiaire					Г	Pate:	
22. Employeur (nom, adre d'enscignement GROUPE SCOLAIRE I BONFI, COMMUNE N CONAKRY Guinée 3060773132@qq.com +224657419842	HAD MBALO	,	les étudiants, nom et adr	resse de l'établissemer	nt	☐ ACCORD ☐ REFUS	
	nnelle 🗌 Étu ilial 🗌 Établ	des Stage/formation issement privé/Visiteur	n ☐ Mariage ☐ Raison ☐ Visa de retour	médicale			



1	Nom, adresse, courriel et n° de té SACKO Abdoulaye 10 RUE DES PEPINIERES 94400 VITRY SUR SEINE France	éléphone en France de l'en	nployeur / de l'établissemen	t d'accueil / du men	nbre de famille invita	ınt,etc.	
a	abdoulayedssou@gmail.com +33751985917						
0.5							
25.	Quelle sera votre adresse en Fran	ce pendant votre sejour ?					
26	Date d'entrée prévue sur le territe	oire de la France, ou dans	l'espace Schengen en cas de	transit (iour mois a	anée)		
	25/11/2019		respace benefigen en eas de	transit (jour-mois-ai	inice)		
27.	Durée prévue du séjour sur le ter. Entre 3 et 6 mois Estre 3 et 6 mois	ritoire de la France Entre 6 mois et un an	X Supérieure à un an				
28.	Si vous compter effectuer ce séjo			r:			
	Lien de parenté		Nom(s), prénom(s)		Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Nationalité	
	Petit frere Enfant	SACKO Backary BARRY Oumou Cire			15/06/2008 03/01/1988	Guinéenne Guinéenne	
29.	Quels seront vos moyens d'existe						_
	Transport payé, Hébergement four	nı, Tous trais financés pend	ant le séjour				
,	Serez-vous titulaire d'une bourse		OUI	X NON			٦
	Si oui, indiquez le nom, l'adresse,	le courriel, le téléphone d	le l'organisme et le montant o	de la bourse :			

30.	Serez-vous pris(e) en charge par une ou plusieurs personne(s) en France?	X OUI	NON
	Si oui, indiquez leur nom, adresse, courriel et téléphone :		
	SACKO Abdoulaye 10 RUE DES PEPINIERES		
	94400 VITRY SUR SEINE		
	France abdoulayedssou@gmail.com		
	+33751985917		
31.	Des membres de votre famille résident-ils en France ?	X OUI	NON
	Si oui, indiquez leur nom, nationalité, lien de parenté, adresse, courriel et	téléphone :	
	SACKO Abdoulaye Guinéenne		
	Enfant		
	10 RUE DES PEPINIERES 94400 VITRY SUR SEINE		
	abdoulayedssou@gmail.com +33751985917		
	133/3120321/		
22	Arou your dáil sácidá plus do trois mais consánutifo en Evenço l		V NON
32.	Avez-vous déjà résidé plus de trois mois consécutifs en France ?	OUI	X NON
32.	Avez-vous déjà résidé plus de trois mois consécutifs en France ? Si oui, précisez à quelle(s) date(s) et pour quel(s) motif(s) :	OUI	X NON
32.	2 *	OUI	X NON
32	2 *	OUI	X NON
32.	2 *	OUI	X NON
32	Si oui, précisez à quelle(s) date(s) et pour quel(s) motif(s) :	OUI	X NON
32.	Si oui, précisez à quelle(s) date(s) et pour quel(s) motif(s) :	OUI	X NON
32	Si oui, précisez à quelle(s) date(s) et pour quel(s) motif(s) :	OUI	X NON
32	Si oui, précisez à quelle(s) date(s) et pour quel(s) motif(s) :	OUI	X NON
32	Si oui, précisez à quelle(s) date(s) et pour quel(s) motif(s) :	OUI	X NON
32	Si oui, précisez à quelle(s) date(s) et pour quel(s) motif(s) :	OUI	X NON
32	Si oui, précisez à quelle(s) date(s) et pour quel(s) motif(s) : A quelle(s) adresse(s) ?		
32	Si oui, précisez à quelle(s) date(s) et pour quel(s) motif(s): A quelle(s) adresse(s)? En connaissance de cause, j'accepte ce qui suit: aux fins de l'examen de ma demande de visa, il y a lie empreintes digitales. Les données à caractère personnel me concernant qui figurent dans le présent for	u de recueillir les données requises dans ce formulaire, de me photographie	r et, le cas échéant, de prendre mes
32.	Si oui, précisez à quelle(s) date(s) et pour quel(s) motif(s): A quelle(s) adresse(s)? En connaissance de cause, j'accepte ce qui suit: aux fins de l'examen de ma demande de visa, il y a lie empreintes digitales. Les données à caractère personnel me concernant qui figurent dans le présent for françaises compétentes et traitées par elles, aux fins de la décision relative à ma demande de visa, ou toute décision de la décision relative à ma demande de visa, ou toute décision de la décision relative à ma demande de visa, ou toute décision de la décision relative à ma demande de visa, ou toute décision de la décision relative à ma demande de visa, ou toute décision de la décision relative à ma demande de visa, ou toute décision de la décision relative à ma demande de visa, ou toute décision de la demande de visa, ou toute decision de la demande de visa, ou toute de la demand	u de recueillir les données requises dans ce formulaire, de me photographie mulaire de demande de visa, ainsi que mes empreintes digitales et ma photo, 'annulation ou d'abrogation du visa, seront saisies et conservées dans la base	r et, le cas échéant, de prendre mes seront communiquées aux autorités française des données biométriques
32	Si oui, précisez à quelle(s) date(s) et pour quel(s) motif(s): A quelle(s) adresse(s)? En connaissance de cause, j'accepte ce qui suit: aux fins de l'examen de ma demande de visa, il y a lie empreintes digitales. Les données à caractère personnel me concernant qui figurent dans le présent for françaises compétentes et traitées à par elles, aux fins de la décision relative à ma demande de visa. Ces données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa, ou toute décision d'USABIO pendant une période maximale de cinq ans, durant laquelle elles seront accessibles aux aut nationales compétentes en matière d'immigration et d'asile aux fins de la vérification du respect des con	u de recueillir les données requises dans ce formulaire, de me photographie mulaire de de visa, ainsi que mes empreintes digitales et ma photo, l'ainrulation ou d'abrogation du visa, seron est esisies et constrevées dans ha base prités chargées des visas, aux autorités compétentes chargées de contrôler le ditions d'entrée et de séjour réguliers sur le territoire de la France, aux fins de	r et, le cas échéant, de prendre mes seront communiquées aux autorités française des dounées aux autorités française des dounées, aux autorités l'identification des personnes qui ne
32	En connaissance de cause, j'accepte ce qui suit: aux fins de l'examen de ma demande de visa, il y a lie empreintes digitales. Les données à caractère personnel me concernant qui figurent dans le présent for françaises compétentes et traitées par elles, aux fins de la décision relative à ma demande de visa. Ces données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa. VISABIO pendant une période maximale de cinq ans, durant laquelle elles seront accessibles aux aut nationales compétentes en matière d'immigration et d'asile aux fins de la vérification du respect des concernant la décision relative à ma demande de visa, ou toute décision or emplissent pas ou plus ces conditions. Dans certaines conditions, ces données seront auces set de sutres infractions pénales graves, ainsi que dans la conduite des enquêtes s'y rapportant	u de recueillir les données requises dans ce formulaire, de me photographie mulaire de demande de visa, ainsi que mes empreintes digitales et ma photo, l'annulation ou d'abrogation du visa, seront saisies et conservées dans la base orités chargées des visas, aux autorités compétentes chargées de contrôler le ditions d'entrée et de séjour réguliers sur le territoire de la France, aux fins de les aux autorités françaises désignées et à Europol aux fins de la préventio . L'autorité française est compétente pour le traitement des données [()]	r et, le cas échéant, de prendre mes seront communiquées aux autorités française des données biométriques s visas aux frontières, aux autorités l'identification des personnes qui ne n et de la détection des infractions
32.	En connaissance de cause, j'accepte ce qui suit: aux fins de l'examen de ma demande de visa, il y a lic empreintes digitales. Les données à caractère personnel me concernant qui figurent dans le présent for françaises compétentes et traitées par elles, aux fins de la décision relative à ma demande de visa. Ces données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa. Ot substitute de la décision de la décision relative à ma demande de visa. Ot substitute de la décision de la décision relative à ma demande de visa, ou toute décision de VISABIO pendant une période maximale de cinq ans, durant laquelle elles seront accessibles aux aux attonales compétentes en matière d'immigration et d'asile aux fins de la vérification du respect des con remplissent pas ou plus ces conditions. Dans certaines conditions, ces données seront aussi accessib	u de recueillir les données requises dans ce formulaire, de me photographie mulaire de demande de visa, ainsi que mes empreintes digitales et ma photo, l'annulation ou d'abrogation du visa, seront saisies et conservées dans la base orités chargées des visas, aux autorités compétentes chargées de contrôler le ditions d'entrée et de séjour réguliers sur le territoire de la France, aux fins de les aux autorités françaises désignées et à Europol aux fins de les aux autorités françaises désignées et à Europol aux fins de les aux autorités française est compétente pour le traitement des données [()] mé(e) de mon droit d'obtenir auprès de l'État français communication des in	r et, le cas échéant, de prendre mes seront communiquées aux autorités française des données biométriques s visas aux frontières, aux autorités l'identification des personnes qui ne n et de la détection des infractions formations me concernant qui sont
32	En connaissance de cause, j'accepte ce qui suit: aux fins de l'examen de ma demande de visa, il y a lic empreintes digitales. Les données à caractère personnel me concernant qui figurent dans le présent for françaises compétentes et traitées par elles, aux fins de la décision relative à ma demande de visa. Ces données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa. Ot VISABIO pendant une période maximale de cinq ans, durant laquelle elles seront accessibles aux aut nationales compétentes en matière d'immigration et d'asile aux fins de la vérification du respect des comentaires conditions, ces données seront aussi accessib terroristes et des autres infractions pénales graves, ainsi que dans la conduite des enquêtes s'y rapportant En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés je suis inforencipistres dans la base VISABIO et de mon droit de demander que ces données soient rectifiées si ell de rectification éventuelle s'exerce auprès du chef de poste. La Commission nationale de l'Informatique	u de recueillir les données requises dans ce formulaire, de me photographie mulaire de demande de visa, ainsi que mes empreintes digitales et ma photo, l'annulation ou d'abrogation du visa, seront saisies et conservées dans la base orités chargées des visas, aux autorités compétentes chargées de contrôler le ditions d'entrée et de séjour réguliers sur le territoire de la France, aux fins de les aux autorités françaises désignées et à Europol aux fins de la préventio: L'autorité française est compétente pour le traitement des données [()] mé(é) de mon droit d'obtenir auprès de l'État français communication des in es sont erronées, ou éventuellement effacées seulement si elles out été traitées et des Libertés (Commission nationale de l'informatique et des Liber	r et, le cas échéant, de prendre mes seront communiquées aux autorités française des données biométriques s visas aux frontières, aux autorités l'identification des personnes qui ne n et de la détection des infractions formations me concernant qui sont s de façon illicite. Ce droit d'accès et
32	En connaissance de cause, j'accepte ce qui suit: aux fins de l'examen de ma demande de visa, il y a lie empreintes digitales. Les données à caractère personnel me concernant qui figurent dans le présent françaises compétentes et traitées par elles, aux fins de la décision relative à ma demande de visa. Ces données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa. Ces données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa, ou toute décision d'ISABIO pendant une période maximale de cinq ans, durant laquelle elles seront accessibles aux antationales compétentes en matière d'immigration et d'asile aux fins de la vérification du respect des con remplissent pas ou plus ces conditions. Dans certaines conditions, ces données seront aussi accessib terroristes et des autres infractions pénales graves, ainsi que dans la conduite des enquêtes s'y rapportant en application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés je suis infor enregistrées dans la base VISABIO et de mon droit de demander que ces données soient rectifiées si ell de rectification éventuelle s'exerce auprès du chef de poste. La Commission nationale de l'Informatique B0715 - 75334 PARIS CEDEX 07) peut éventuellement être saisie si j'entends contester les conditions Je suis informé que tout dossier incomplet accroît le risque de refus de ma demande de visa par l'auto	u de recueillir les données requises dans ce formulaire, de me photographie mulaire de demande de visa, ainsi que mes empreintes digitales et ma photo, l'annulation ou d'abrogation du visa, seront saisies et conservées dans la base prités chargées des visas, aux autorités compétentes chargées de contrôler le ditions d'entrée et de séjour réguliers sur le territoire de la France, aux fins de les aux autorités françaises désignées et à Europol aux fins de la préventio L'autorité française est compétente pour le traitement des données [()] mé(e) de mon droit d'obtenir auprès de l'État français communication des in es sont erronées, ou éventuellement effacées seulement si elles ont été traitée e et des Libertés (Commission nationale de l'informatique et des Liber de protection des données à caractère personnel me concernant.	r et, le cas échéant, de prendre mes seront communiquées aux autorités française des données baux autorités s'isas aux frontières, aux autorités l'identification des personnes qui nen et de la détection des infractions formations me concernant qui sont de façon illicite. Ce droit d'accès et tés – 3 Place de Fontenoy - TSA
32	En connaissance de cause, j'accepte ce qui suit: aux fins de l'examen de ma demande de visa, il y a li empreintes digitales. Les données à caractère personnel me concernant qui figurent dans le présent for françaises compétentes et traitées à par elles, aux fins de la décision relative à ma demande de visa. Ces données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa. Ots ABIO pendant une période maximale de cinq ans, durant laquelle elles seront accessibles aux aut nationales compétentes en matière d'immigration et d'asile aux fins de la vérification du respect des concernant par des	u de recueillir les données requises dans ce formulaire, de me photographie mulaire dei den de visa, ainsi que mes empreintes digitales et ma photo, l'annulation ou d'abrogation du visa, seront saisies et conservées dans la base prités chargées des visas, aux autorités compétentes chargées de contrôler le ditions d'entrée et de séjour réguliers sur le territoire de la France, aux fins de les aux autorités françaises désignées et à Europol aux fins de la préventio L'autorité française est compétente pour le traitement des données [] mé(e) de mon droit d'obtenir auprès de l'État français communication des in es sont erronées, ou éventuellement effacées seulement si elles ont été traitée et et des Libertés (Commission nationale de l'informatique et des Libert de protection des données à caractère personnel me concernant. rité consulaire et que celle-ci peut être amenée à conserver mon passeport puis informé(e) que toute fausse déclaration entraînera le rejet de ma demande	r et, le cas échéant, de prendre mes seront communiquées aux autorités française des données biométriques s visas aux frontières, aux autorités l'identification des personnes qui ne n et de la détection des infractions formations me concernant qui sont is de façon illicite. Ce droit d'accès et tés – 3 Place de Fontenoy - TSA sendant le délai de traitement de ma
32	En connaissance de cause, l'accepte ce qui suit: aux fins de l'examen de ma demande de visa, il y a lic empreintes digitales. Les données à caractère personnel me concernant qui figurent dans le présent for françaises compétentes et traitées par elles, aux fins de la décision relative à ma demande de visa. Ces données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa. Ot votre décision d'ISABIO pendant une période maximale de cinq ans, durant laquelle elles seront accessibles aux aut nationales compétentes en matière d'immigration et d'asile aux fins de la vérification du respect des concernant pas ou plus ces conditions. Dans certaines conditions, ces données seront sussi accessib terroristes et des autres infractions pénales graves, ainsi que dans la conduite des enquêtes s'y rapportant. En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés je suis infor enregistrées dans la base VISABIO et de mon droit de demander que ces données soient rectifiées si ell de rectification éventuelle s'exerce auprès du chef de poste. La Commission nationale de l'Informatique 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07) peut éventuellement être saisie si j'entends contester les conditions Je suis informé que tout dossier incomplet accroît le risque de refus de ma demande de visa par l'auto demande. Je déclare qu'à ma connaissance, toutes les indications que j'ai fournies sont correctes et complètes. Je suis informé(e) que le silence gardé par l'administration plus de deux mois après le dépôt de ma de	u de recueillir les données requises dans ce formulaire, de me photographie mulaire de demande de visa, ainsi que mes empreintes digitales et ma photo, l'annulation ou d'abrogation du visa, seront saisies et conservées dans la base orités chargées des visas, aux autorités compétentes chargées de contrôler le ditions d'entrée et de séjour réguliers sur le territoire de la France, aux fins de les aux autorités françaises désignées et à Europol aux fins de la préventio. L'autorité française est compétente pour le traitement des données [()] mé(é) de mon droit d'obtenir auprès de l'État français communication des in es sont erronées, ou éventuellement effacées seulement si elles ont été traitée et des Libertés (Commission nationale de l'informatique et des Liber de protection des données à caractère personnel me concernant. rité consulaire et que celle-ci peut être amenée à conserver mon passeport puis informé(e) que toute fausse déclaration entraînera le rejet de ma demande is. mande attesté par la remise d'une quittance vaut décision implicite de rejet.	r et, le cas échéant, de prendre mes seront communiquées aux autorités française des données biométriques se visas aux frontières, aux autorités l'identification des personnes qui ne net de la détection des infractions formations me concernant qui sont is de façon illicite. Ce droit d'accès et tés – 3 Place de Fontenoy - TSA sendant le délai de traitement de ma ou l'annulation du visa s'il a déjà été Cette décision pourra être contestée
32	En connaissance de cause, j'accepte ce qui suit: aux fins de l'examen de ma demande de visa, il y a lic empreintes digitales. Les données à caractère personnel me concernant qui figurent dans le présent for françaises compétentes et traitées par elles, aux fins de la décision relative à ma demande de visa. Ces données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa. Ces données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa. O VISABIO pendant une période maximale de cinq ans, durant laquelle elles seront accessibles aux antationales compétentes en matière d'immigration et d'asile aux fins de la vérification du respect des con remplissent pas ou plus ces conditions. Dans certaines conditions, ces données seront aussi accessib terroristes et des autres infractions pénales graves, ainsi que dans la conduite des enquêtes s'y rapportant en application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés je suis infor enregistrées dans la base VISABIO et de mon droit de demander que ces données soient rectificées si ell de rectification éventuelle s'exerce auprès du chef de poste. La Commission nationale de l'Informatique pour les déclare qu'à ma connaissance, toutes les indications que j'ai fournies sont correctes et complètes. Je si délivré, et sera susceptible d'entraîner des poursuites pénales à mon égard en application du droit frança délivré, et sera susceptible d'entraîner des poursuites pénales à mon égard en application du droit frança délivré, et sera susceptible d'entraîner des poursuites pénales à mon égard en application du droit frança délivré, et sera susceptible d'entraîner des poursuites pénales à mon égard en application du droit frança	u de recueillir les données requises dans ce formulaire, de me photographie mulaire de demande de visa, ainsi que mes empreintes digitales et ma photo, l'annulation ou d'abrogation du visa, seront saisies et conservées dans la base orités chargées des visas, aux autorités compétentes chargées de contrôler le ditions d'entrée et de séjour réguliers sur le territoire de la France, aux fins de les aux autorités françaises et compétente pour le traitement des données [()] mé(e) de mon droit d'obtenir auprès de l'État français est compétente pour le traitement des données [()] mé(e) de mon droit d'obtenir auprès de l'État français communication des in es sont erronées, ou éventuellement effacées seulement si elles ont été traitée e et des Libertés (Commission nationale de l'informatique et des Libert de protection des données à caractère personnel me concernant. rité consulaire et que celle-ci peut être amenée à conserver mon passeport puis informé(e) que toute fausse déclaration entraînera le rejet de ma demande is. mande attesté par la remise d'une quittance vaut décision implicite de rejet. DEX 1, dans un délai de deux mois suivant la naissance de la décision implic	r et, le cas échéant, de prendre mes seront communiquées aux autorités française des données biométriques se visas aux frontières, aux autorités l'identification des personnes qui ne net de la détection des infractions formations me concernant qui sont is de façon illicite. Ce droit d'accès et tés – 3 Place de Fontenoy - TSA sendant le délai de traitement de ma ou l'annulation du visa s'il a déjà été Cette décision pourra être contestée
32	En connaissance de cause, j'accepte ce qui suit: aux fins de l'examen de ma demande de visa, il y a li empreintes digitales. Les données à caractère personnel me concernant qui figurent dans le présent for françaises compétentes et traitées par elles, aux fins de la décision relative à ma demande de visa. Ces données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa. Ots données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa. Ots données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa ou toute décision visamilare de cinq ans, durant laquelle elles seront accessibles aux autonales compétentes en matière d'immigration et d'asile aux fins de la vérification du respect des con remplissent pas ou plus ces conditions. Dans certaines conditions, ces données seront aussi accessible terroristes et des autres infractions pénales graves, ainsi que dans la conduite des enquêtes y apportant. En application de la loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés je suis infor enregistrées dans la base VISABIO et de mon droit de demander que ces données soient rectifiées si elle rectification éventuelle s'exerce auprès du cheft de poste. La Commission nationale de l'informatique 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07) peut éventuellement être saisie si j'entends contester les conditions Je suis informé que tout dossier incomplet accroît le risque de refus de ma demande de visa par l'auto demande. Je déclare qu'à ma connaissance, toutes les indications que j'ai fournies sont correctes et complètes. Je st délivré, et sera susceptible d'entraîner des poursuites pénales à mon égard en application du droit frança Je suis informé(e) que le silence gardé par l'autoinsistration plus de deux mois après le dépôt de ma de auprès de la Commission des recours contre les décisions de refus de visa, BP 83.609, 44036 Nantes CE Je m'engage à quitter le territoire français avant l'expiration du visa, si celui-ci m'a été délivré, et si je n'ai	u de recueillir les données requises dans ce formulaire, de me photographie mulaire de demande de visa, ainsi que mes empreintes digitales et ma photo, l'annulation ou d'abrogation du visa, seront saisies et conservées dans la base prités chargées des visas, aux autorités compétentes chargées de contrôler le ditions d'entrée et de séjour réguliers sur le territoire de la France, aux fins de les aux autorités françaises désignées et à Europol aux fins de la préventio L'autorité française est compétente pour le traitement des données [] mé(e) de mon droit d'obtenir auprès de l'État français communication des in es sont erronées, ou éventuellement effacées seulement si elles ont été traitées et et des Libertés (Commission nationale de l'informatique et des Libert de protection des données à caractère personnel me concernant. rité consulaire et que celle-ci peut être amenée à conserver mon passeport puis informé(e) que toute fausse déclaration entraînera le rejet de ma demande is. mande attesté par la remise d'une quittance vaut décision implicite de rejet. DEX 1, dans un délai de deux mois suivant la naissance de la décision implicite pas obtenu le droit de séjourner en France au delà de cette durée.	r et, le cas échéant, de prendre mes seront communiquées aux autorités française des données biométriques s visas aux frontières, aux autorités l'identification des personnes qui ne n et de la détection des infractions formations me concernant qui sont se de façon illicite. Ce droit d'accès et tés – 3 Place de Fontenoy - TSA bendant le délai de traitement de ma ou l'annulation du visa s'il a déjà été Cette décision pourra être contestée te.
32.	En connaissance de cause, j'accepte ce qui suit: aux fins de l'examen de ma demande de visa, il y a li empreintes digitales. Les données à caractère personnel me concernant qui figurent dans le présent for françaises compétentes et traitées par elles, aux fins de la décision relative à ma demande de visa. Ces données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa. Ots Abl De pendant une période maximale de cirq ans, durant laquelle elles seront accessibles aux aut nationales compétentes en matière d'immigration et d'asile aux fins de la vérification du respect des con remplissent pas ou plus ces conditions. Dans certaines conditions, ces données seront aussi accessible terroristes et des autres infractions pénales graves, ainsi que dans la conduite des enquêtes y apportant En application de la loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés je suis infor enregistrées dans la base VISABIO et de mon droit de demander que ces données soient rectifiées si elle rectification éventuelle s'exerce auprès du chef de poste. La Commission nationale de l'informatique 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07) peut éventuellement être saisie si j'entends contester les conditions Je suis informé que tout dossier incomplet accroît le risque de refus de ma demande de visa par l'auto demande. Je déclare qu'à ma connaissance, toutes les indications que j'ai fournies sont correctes et complètes. Je si délivré, et sera susceptible d'entraîner des poursuites pénales à mon égard en application du droit frança le suis informé(e) que le silence gardé par l'autinistration plus de deux mois après le dépôt de ma de auprès de la Commission des recours contre les décisions de refus de visa, BP 83.609, 44036 Nantes CE	u de recueillir les données requises dans ce formulaire, de me photographie mulaire de demande de visa, ainsi que mes empreintes digitales et ma photo, l'annulation ou d'abrogation du visa, seront saisies et conservées dans la base orités chargées des visas, aux autorités compétentes chargées de contrôler le ditions d'entrée et de séjour réguliers sur le territoire de la France, aux fins de les aux autorités françaises et compétente pour le traitement des données [()] mé(e) de mon droit d'obtenir auprès de l'État français est compétente pour le traitement des données [()] mé(e) de mon droit d'obtenir auprès de l'État français communication des in es sont erronées, ou éventuellement effacées seulement si elles ont été traitée e et des Libertés (Commission nationale de l'informatique et des Libert de protection des données à caractère personnel me concernant. rité consulaire et que celle-ci peut être amenée à conserver mon passeport puis informé(e) que toute fausse déclaration entraînera le rejet de ma demande is. mande attesté par la remise d'une quittance vaut décision implicite de rejet. DEX 1, dans un délai de deux mois suivant la naissance de la décision implic	r et, le cas échéant, de prendre mes seront communiquées aux autorités française des données biométriques s visas aux frontières, aux autorités l'identification des personnes qui ne n et de la détection des infractions formations me concernant qui sont se de façon illicite. Ce droit d'accès et tés – 3 Place de Fontenoy - TSA bendant le délai de traitement de ma ou l'annulation du visa s'il a déjà été Cette décision pourra être contestée te.



France-Visas

Le site officiel des visas pour la France

Récépissé d'enregistrement

Le 23/09/2019, vos informations ont bien été enregistrées par le système France-Visas.

Référence de la demande : FRA1CN20197009651

Nom: SACKO

Prénom(s): Aboubacar

Date de naissance : 07/09/2006

PRÉ-REQUIS



PIECES JUSTIFICATIVES REQUISES POUR LE DEPOT DE VOTRE DEMANDE

Le jour de votre rendez-vous, merci de vous présenter muni de votre passeport ou tout autre document de voyage (contenant au moins deux pages vierges consécutives) + copie de la page identité de ce document et des derniers visas obtenus + Originaux et copie de l'ensemble des documents listés ci-après, traduits en Français / Anglais ou Espagnol (si accepté par le centre des visas).

Attention : l'absence d'un ou plusieurs de ces documents peut aboutir au refus du visa demandé. Le service des visas compétent se réserve le droit de vous demander des documents et des informations complémentaires.

	Document de voyage délivré depuis moins de 10 ans, valide au moins trois mois après la date prévue du retour et comportant au minimum deux pages vierges.
	Formulaire de demande daté et signé
	Photographie d'identité
	Récépissé France-Visas.
	Si vous n'êtes pas un ressortissant de votre pays de résidence : preuve de votre résidence légale dans ce pays (titre de séjour).
ETAT-CIVIL	
	Copie intégrale d'acte d'état civil établissant le lien familial avec le réfugié
	Jugement d'adoption ou jugement relatif à l'autorité parentale, accompagné de l'autorisation de l'autre parent de laisser le mineur venir en France.
MINEURS	
	Acte de naissance du mineur
	Le cas échéant, justificatif relatif à l'autorité parentale

OBJET DU	VOYAGE/SÉJOUR
	Copie de la lettre de l'OFPRA ou de la décision de la CNDA, informant de l'octroi d'une protection, ou copie du titre de séjour avec mention du statut de réfugié.

TARIF APPLICABLE

Le jour de votre rendez-vous, vous devrez vous acquitter du montant des frais de dossier qui s'élèvent à : 99 €*, soit environ 1 014 750 FRANC (guinéen)s.

* Ce montant est donné à titre indicatif et doit être acquitté en monnaie locale. Certains cas particuliers peuvent donner lieu à des tarifications spécifiques selon la réglementation en vigueur.

Dans le cas où le dépôt de votre demande est effectué auprès d'un prestataire de service, des frais de services seront perçus par celui-ci. Le montant indiqué dans la monnaie locale est soumis aux variations des taux de change et est susceptible d'évoluer.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DEMANDE DE VISA POUR UN LONG SÉJOUR



ce formulaire est gratuit

PHOTOGRAPHIE **D'IDENTITÉ**

CACHET DU POSTE		EMPLACEMENT DU TALON			
1. Nom(s) SACKO					Partie réservée à l'administration
2. Nom(s) de famille antés	rieur(s)				Date d'introduction de la demande :
3. Prénom(s)					
Backary 4. Date de naissance (jour-mois-année) 15/06/2008	5. Lieu de naissance : LABE		7. Nationalité actuelle : Guinéenne		Numéro de la demande : FRA1CN20197009607
	6. Pays de na Guinée	issance :	Nationalité à la 1	naissance, si différente :	Agent(s) traitant la demande :
8.Sexe X Masculin Fémini			Séparé(e) Divorcé	e(e) Veuf (Veuve)	
10. Pour les mineurs : No du tuteur légal BARRY Oumou Cire CONAKRY Guinée Guinéenne	m, prénom, ad		celle du demandeur) et na SACKO Abdoulaye 10 RUE DES PEPINIERI 94400 VITRY SUR SEINE France Guinéenne		ale/ Remarques
11. Numéro national d'ide 12. Type de document de X Passeport ordinaire Autre document de	voyage Passeport	diplomatique 🗌 Passe	port de service 🗌 Passep	oort officiel Passeport sp	écial
13. Numéro du document de voyage O00358436 14 . Date de délivrance (jj/mm/aaaa) 09/04/2018		15. Date d'expiration (jj/mm/aaaa) 09/04/2023	16. Délivré par Guinée		
17. Adresse du domicile (i SIMBAYA II, COMMU CONAKRY Guinée	n°, rue, ville, c NE DE MATO	ode postal, pays) OTO			
18. Adresse électronique 3060774132@qq.com		19. Numéro(s) de téléphone			
20. En cas de résidence da Numéro du titre		*	onalité actuelle, veuillez in de délivrance	diquer : Date d'expiration	DECISION DU POSTE
21. Activité professionnel Elève, Etudiant, stagiaire					Date:
22. Employeur (nom, adre d'enseignement GROUPE SCOLAIRE I BONFI, COMMUNE E CONAKRY Guinée +224657419842	HAD MBALO	,	les étudiants, nom et adr	esse de l'établissement	☐ ACCORD ☐ REFUS
	nnelle 🗌 Étu iilial 🗌 Établ	des Stage/formation issement privé/Visiteu	n		



SACKO Abdoulaye 10 RUE DES PEPINIERES 94400 CURRY SUR SEINE France abdoulayedssou@gmail.com +33751985917 25. Quelle sera votre adresse en France 26. Date d'entrée prévue sur le territe 25/11/2019 27. Durée prévue du séjour sur le ter	oire de la France, ou dans l'espace Schengen en cas de trans		
	ur avec des membres de votre famille, veuillez indiquer :		
Lien de parenté	Nom(s), prénom(s)	Date de naissance (jj/mm/aaaa) Nationalité	
Frere Enfant	SACKO Aboubacar BARRY Oumou Cire	07/09/2006 03/01/1988 Guinéenne Guinéenne	
29. Quels seront vos moyens d'existe Transport payé, Hébergement four	ni, Tous frais financés pendant le séjour		
Serez-vous titulaire d'une bourse		W NON	
	? OUI	NON a bourse :	

	X OUI	□ NON
Si oui, indiquez leur nom, adresse, courriel et téléphone : SACKO Abdoulaye 10 RUE DES PEPINIERES		
94400 CURRY SUR SEINE France		
abdoulayedssou@gmail.com +33751985917		
33731703717		
31. Des membres de votre famille résident-ils en France ?	X OUI	NON
Si oui, indiquez leur nom, nationalité, lien de parenté, adresse, courriel et téléphone :		
SACKO Abdoulaye Guinéenne		
Enfant 10 RUE DES PEPINIERES		
94400 VITRY SUR SEINE abdoulayedssou@gmail.com		
+33751985917		
22. Avez-vous déjà résidé plus de trois mois consécutifs en France ?	OUI	X NON
22. Avez-vous déjà résidé plus de trois mois consécutifs en France ? Si oui, précisez à quelle(s) date(s) et pour quel(s) motif(s) :	OUI	X NON
· • •	OUI	X NON
Si oui, précisez à quelle(s) date(s) et pour quel(s) motif(s) :	OUI	X NON
· • •	OUI	X NON
Si oui, précisez à quelle(s) date(s) et pour quel(s) motif(s) :	OUI	X NON
Si oui, précisez à quelle(s) date(s) et pour quel(s) motif(s) :	OUI	X NON
Si oui, précisez à quelle(s) date(s) et pour quel(s) motif(s) :	OUI	X NON
Si oui, précisez à quelle(s) date(s) et pour quel(s) motif(s) :	OUI	X NON
Si oui, précisez à quelle(s) date(s) et pour quel(s) motif(s) :	OUI	X NON
Si oui, précisez à quelle(s) date(s) et pour quel(s) motif(s): A quelle(s) adresse(s)? En connaissance de cause, j'accepte ce qui suit aux fins de l'examen de ma demande de visa, il y a lieu de recueillir les données reque empreintes digitales. Les données à caractère personnel me concernant qui figurent dans le présent formulaire de demande de visa, ain	ises dans ce formulaire, de me photograph	ier et, le cas échéant, de prendre mes
Si oui, précisez à quelle(s) date(s) et pour quel(s) motif(s): A quelle(s) adresse(s)? En connaissance de cause, j'accepte ce qui suit: aux fins de l'examen de ma demande de visa, il y a lieu de recueillir les données requi empreintes digitales. Les données à caractère personnel me concernant qui figurent dans le présent formulaire de demande de visa, ain françaises compétentes et traitées par elles, aux fins de la décision relative à ma demande de visa, ou tout décision d'annulation ou d'abrogation du ce de connées ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa, ou toute décision d'annulation ou d'abrogation du	ises dans ce formulaire, de me photograph si que mes empreintes digitales et ma phot visa, seront saisies et conservées dans la ba	ier et, le cas échéant, de prendre mes o, seront communiquées aux autorités se française des données biométriques
En connaissance de cause, j'accepte ce qui suit: aux fins de l'examen de ma demande de visa, il y a lieu de recueillir les données requempreintes digitales. Les données à caractère personnel me concernant qui figurent dans le présent formulaire de demande de visa, air françaises compétentes et traitées par elles, aux fins de la décision relative à ma demande de visa. Ces données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa. Ces données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa. VISABIO pendant une période maximale de cinq ans, durant laquelle elles seront accessibles aux autorités chargées des visas, aux au nationales compétentes en matière d'immigration et d'asile aux fins de la vérification du respect des conditions d'entrée et de séjour régi	ises dans ce formulaire, de me photograph si que mes empreintes digitales et ma phot visa, seront saiscient et conservées dans la ba utorités compétentes chargées de contrôler aliers sur le territoire de la France, aux fins o	ier et, le cas échéant, de prendre mes o, seront communiquées aux autorités se française des données biométiques les visas aux frontières, aux autorités le l'identification des personnes qui ne
En connaissance de cause, j'accepte ce qui suit: aux fins de l'examen de ma demande de visa, il y a lieu de recueillir les données requi empreintes digitales. Les données à caractère personnel me concernant qui figurent dans le présent formulaire de demande de visa, air françaises compétentes et traitées par elles, aux fins de la décision relative à ma demande de visa. Ces données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa. Ces données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa. VISABIO pendant une période maximale de cinq ans, durant laquelle elles seront accessibles aux autorités chargées des visas, aux au nationales compétentes en matière d'immigration et d'asile aux fins de la vérification du respect des conditions d'entrée et de séjour régi remplissent pas ou plus ces conditions. Dans certaines conditions, ces données seront aussi accessibles aux autorités françaises dési terroristes et des autres infractions pénales graves, ainsi que dans la conduite des enquêtes s'y rapportant. L'autorité française est compét En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés je suis informé(e) de mon droit d'obtenir au	ises dans ce formulaire, de me photograph si que mes empreintes digitales et ma phot visa, seront saisies et conservées dans la ba attorités compétentes chargées de contrôler aliers sur le territoire de la France, aux fins o gnées et à Europol aux fins de la prévent tente pour le traitement des données [] après de l'État français communication des	ier et, le cas échéant, de prendre mes o, seront communiquées aux autorités se française des données biométriques les visas aux frontières, aux autorités le l'identification des personnes qui ne on et de la détection des infractions informations me concernant qui sont
En connaissance de cause, j'accepte ce qui suit aux fins de l'examen de ma demande de visa, il y a lieu de recueillir les données requi empreintes digitales. Les données à caractère personnel me concernant qui figurent dans le présent formulaire de demande de visa, in françaises compétentes et traitées par elles, aux fins de la décision relative à ma demande de visa. Ces données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa. Ces données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa. Ces données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa, ou toute décision d'annulation ou d'abrogation du VISABIO pendant une période maximale de cinq ans, durant laquelle elles seront accessibles aux autorités chargées des visas, aux a nationales compétentes en matière d'immigration et d'asile aux fins de la vérification du respect des conditions d'entrée et de séjour régremplissent pas ou plus ces conditions. Dans certaines conditions, ces données seront aussi accessibles aux autorités françaises dési terroristes et des autres infractions pénales graves, ainsi que dans la conduite des enquêtes s'y rapportant. L'autorité française est compét En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés je suis informé(e) de mon droit d'obtenir au enregistrées dans la base VISABIO et de mon droit de demander que ces données soient reficées si elles sont erronées, ou éventueller de rectification éventuelle s'exerce auprès du chef de poste. La Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (Commission	ises dans ce formulaire, de me photograph si que mes empreintes digitales et ma phot visa, seront saisies et conservées dans la bautorités compétentes chargées de contrôler aliers sur le territoire de la France, aux fins caprées et à Europol aux fins de la prévent tente pour le traitement des données [()] après de l'État français communication des enter effacées seulement si elles ont étr derain nationale de l'informatique et des Lib	ier et, le cas échéant, de prendre mes o, seront communiquées aux autorités se française des données biométriques les visas aux frontières, aux autorités le l'identification des personnes qui ne on et de la détection des infractions informations me concernant qui sont es de façon illicite. Ce droit d'accès et
En connaissance de cause, j'accepte ce qui suit: aux fins de l'examen de ma demande de visa, il y a lieu de recueillir les données requempreintes digitales. Les données à caractère personnel me concernant qui figurent dans le présent formulaire de demande de visa, ain françaises compétentes et traitées par elles, aux fins de la décision relative à ma demande de visa. Ces données ainci que celles concernant la décision relative à ma demande de visa. Ces données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa, ou toute décision d'annulation ou d'abrogation du VISABIO pendant une période maximale de cinq ans, durant laquelle elles seront accessibles aux autorités chargées des visas, aux en ationales compétentes en matière d'immigration et d'asile aux fins de la vérification du respect des conditions d'entrée et de séjour règremplissent pas ou plus ces conditions. Dans certaines conditions, ces données seront aussi accessibles aux autorités françaises dési terroristes et des autres infractions pénales graves, ainsi que dans la conduite des enquêtes s'y rapportant. L'autorité française est compét En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés je suis informé(c) de mon droit d'obtenir au enregistrées dans la base VISABIO et de mon droit de demander que ces données soient rectifiées si elles sont erronées, ou éventuellem de rectification éventuelle s'exerce auprès du chef de poste. La Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (*Commission 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07) peut éventuellemn être saisie si j'entends contester les conditions de protection des données à car Je suis informé que tout dossier incomplet accroît le risque de refus de ma demande de visa par l'autorité consulaire et que celle-ci pe	ises dans ce formulaire, de me photograph sis que mes empreintes digitales et ma phot visa, seront saisies et conservées dans la bautorités compétentes chargées de contrôler aliers sur le territoire de la France, aux fins ognées et à Europol aux fins de la prévent entre pour le traitement des données [[]] après de l'État français communication des nent effacées seulement si elles ont été traité nationale de l'informatique et des Libaractère personnel me concernant.	ier et, le cas échéant, de prendre mes o, seront communiquées aux autorités se française des données biométiques les visas aux frontières, aux autorités le l'identification des personnes qui ne on et de la détection des infractions informations me concernant qui sont es de façon illicite. Ce droit d'accès et ertrés – 3 Place de Fontenoy - TSA
En connaissance de cause, j'accepte ce qui suit: aux fins de l'examen de ma demande de visa, il y a lieu de recueillir les données requempreintes digitales. Les données à caractère personnel me concernant qui figurent dans le présent formulaire de demande de visa, ain françaises compétentes et traitées par elles, aux fins de la décision relative à ma demande de visa. Ces données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa. Ces données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa. Ces données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa. VISABIO pendant une période maximale de cinq ans, durant laquelle elles seront accessibles aux autorités chargées des visas, aux au nationales compétentes en matière d'immigration et d'asile aux fins de la vérification du respect des conditions d'entrée et de séjour règr remplissent pas ou plus ces conditions. Dans certaines conditions, ces données seront aussi accessibles aux autorités françaises dési terroristes et des autres infractions périales graves, ainsi que dans la conduit des enquêtes y rapportant. L'autorité française est compét En application de la loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés je suis informé(e) de mon droit d'obtenir au enregistrées dans la base VISABIO et de mon droit de demander que ces données soient rectifiées si elles sont erronées, ou éventuellen de rectification éventuelle s'exerce auprès du chef de poste. La Commission nationale de l'formatique et des Libertés (Commission 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07) peut éventuellement être saisie si j'entends contester les conditions de protection des données à car	ises dans ce formulaire, de me photograph si que mes empreintes digitales et ma phot visa, seront saisies et conservées dans la bautorités compétentes chargées de contrôler aliers sur le territoire de la France, aux fins caprées et à Europol aux fins de la prévent tente pour le traitement des données [()] uprès de l'État français communication des ent effacées seulement si elles ont été traité en nationale de l'informatique et des Libractère personnel me concernant. eut être amenée à conserver mon passeport	ier et, le cas échéant, de prendre mes o, seront communiquées aux autorités se française des données biométriques les visas aux frontières, aux autorités le l'identification des personnes qui ne on et de la détection des infractions informations me concernant qui sont es de façon illicite. Ce droit d'accès et ertés – 3 Place de Fontenoy - TSA pendant le délai de traitement de ma
En connaissance de cause, j'accepte ce qui suit: aux fins de l'examen de ma demande de visa, il y a lieu de recueillir les données requempreintes digitales. Les données à caractère personnel me concernant qui figurent dans le présent formulaire de demande de visa, in françaises compétentes et traitées par elles, aux fins de la décision relative à ma demande de visa. Ces données à nisa que celles concernant la décision relative à ma demande de visa, ou toute décision d'annulation ou d'abrogation du VISABIO pendant une période maximale de cinq ans, durant laquelle elles seront accessibles aux autorités chargées des visas, aux an nationales compétentes en matière d'immigration et d'asile aux fins de la vérification du respect des conditions d'entrée et de séjour règit remplissent pas ou plus ces conditions. Dans certaines conditions, ces données seront aussi accessibles aux autorités française est terroristes et des autres infractions pénales graves, ainsi que dans la conduite des enquêtes s'y rapportant. L'autorité française est compét En application de la loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés je suis informé(c) de mon droit d'obtenir au enregistrées dans la base VISABIO et de mon droit de demander que ces données soient rectifices si elles sont erronées, ou éventuelle de rectification éventuelle s'exerce auprès du chef de poste. La Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (*Commission 80715 - 7334 PARIS CEDEX 07) peut éventuellement être saise si j'entends contestre les conditions de protection des données à car Je suis informé que tout dossier incomplet accroît le risque de refus de ma demande de visa par l'autorité consulaire et que celle-ci pe demande. Je déclare qu'à ma connaissance, toutes les indications que j'ai fournies sont correctes et compètes. Je suis informé(e) que tout dossier incomplet accroît le risque de refus de ma demande de visa par l'autorité consulaire et que celle-ci pe demande. Je déclare qu'à ma connaissance, toutes les indications que	ises dans ce formulaire, de me photograph si que mes empreintes digitales et ma phot visa, seront saisies et conservées dans la ba utorités compétentes chargées de contrôler uliers sur le territoire de la France, aux fins cignées et à Europol aux fins de la prévent tente pour le traitement des données [] après de l'État français communication des nent effacées seulement si elles ont été traité nationale de l'informatique et des Libractère personnel me concernant. Eut être amenée à conserver mon passeport léclaration entraînera le rejet de ma demand ne quittance vaut décision implicite de rejet nois suivant la naissance de la décision impl	ier et, le cas échéant, de prendre mes o, seront communiquées aux autorités se française des données biométriques les visas aux frontières, aux autorités le l'identification des personnes qui ne on et de la détection des infractions informations me concernant qui sont es de façon illicite. Ce droit d'accès et ertés – 3 Place de Fontenoy - TSA pendant le délai de traitement de ma e ou l'annulation du visa s'il a déjà été. Cette décision pourra être contestée
En connaissance de cause, j'accepte ce qui suit: aux fins de l'examen de ma demande de visa, il y a lieu de recueillir les données requempreintes digitales. Les données à caractère personnel me concernant qui figurent dans le présent formulaire de demande de visa, ain françaises compétentes et traitées par elles, aux fins de la décision relative à ma demande de visa. Ces données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa. Ces données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa. Ou toute décision d'annulation ou d'abrogation du VISABIO pendant une période maximale de cinq ans, durant laquelle elles seront accessibles aux autorités chargées des visas, aux au nationales compétentes en matière d'immigration et d'asile aux fins de la vérification du respect des conditions d'entrée et de séjour règre remplissent pas ou plus ces conditions. Dans certaines conditions, ces données seront aussi accessibles aux autorités françaises dési terroristes et des autres infractions pénales graves, ainsi que dans la conduite des enquêtes s'y rapportant. L'autorité françaises dési terroristes et des autres infractions pénales graves, ainsi que dans la conduite des enquêtes s'y rapportant. L'autorité françaises dési terroristes et des autres infractions pénales graves, ainsi que dans la conduite des enquêtes s'y rapportant. L'autorité françaises et compéte na application de la loin n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés je suis informé(e) due mon droit d'obtenir au enregistrées dans la base VISABIO et de mon droit de demander que ces données soient rectificés si elles sont erronées, ou éventuelle ne rectification éventuelle s'exerce auprès du chef de poste. La Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (**Commission 80715 - 73334 PARIS CEDEX 07*) peut éventuellement être saisie si j'entends contester les conditions de protection des données à car le suis informé que tout dossier incomplet accroît le risque de refus de ma demande de visa pa	ises dans ce formulaire, de me photograph si que mes empreintes digitales et ma phot visa, seront saisies et conservées dans la ba utorités compétentes chargées de contrôler uliers sur le territoire de la France, aux fins cignées et à Europol aux fins de la prévent tente pour le traitement des données [] après de l'État français communication des nent effacées seulement si elles ont été traité nationale de l'informatique et des Libractère personnel me concernant. Eut être amenée à conserver mon passeport léclaration entraînera le rejet de ma demand ne quittance vaut décision implicite de rejet nois suivant la naissance de la décision impl	ier et, le cas échéant, de prendre mes o, seront communiquées aux autorités se française des données biométriques les visas aux frontières, aux autorités le l'identification des personnes qui ne on et de la détection des infractions informations me concernant qui sont es de façon illicite. Ce droit d'accès et ertés – 3 Place de Fontenoy - TSA pendant le délai de traitement de ma e ou l'annulation du visa s'il a déjà été. Cette décision pourra être contestée
En connaissance de cause, j'accepte ce qui suit: aux fins de l'examen de ma demande de visa, il y a lieu de recueillir les données requi empreintes digitales. Les données à caractère personnel me concernant qui figurent dans le présent formulaire de demande de visa, ain françaises compétentes et traitées par elles, aux fins de la décision relative à ma demande de visa. Ces données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa, au toute décision d'annulation ou d'abrogation du VISABIO pendant une période maximale de cinq ans, durant laquelle elles seront accessibles aux autorités chargées des visas, aux an nationales compétentes en matière d'immigration et d'asile aux fins de la vérification du respect des conditions of centre et de séjour regremplissent pas ou plus ces conditions. Dans certaines conditions, ces données seront accessibles aux autorités françaises dési terroristes et des autres infractions pénales graves, ainsi que dans la conduite des enquêtes s'y rapportant. L'autorité françaises dési terroristes et des autres infractions pénales graves, ainsi que dans la conduite des enquêtes s'y rapportant. L'autorité françaises desi terroristes et des autres infractions pénales graves, ainsi que dans la conduite des enquêtes s'y rapportant. L'autorité françaises desi terroristes et des autres infractions pénales graves, ainsi que dans la conduite des enquêtes s'y rapportant. L'autorité françaises des terroristes et das la base VISABIO et de mon droit de demander que ces données soient rectifiées si cells sont erronées, ou éventuellem en recretification éventuelle s'exerce auprès du chér de poste. La Commission nationale de l'Informatique des Libertés (Commission 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07) peut éventuellement être saisie si j'entends contester les conditions de protection des données à car Je suis informée que tout dossier incomplet accroît le risque de refus de ma demande de visa par l'autorité consulaire et que celle-ci pe démande. Je déclare qu'à ma connaissance, toutes les ind	ises dans ce formulaire, de me photograph si que mes empreintes digitales et ma phot visa, seront saisies et conservées dans la ba utorités compétentes chargées de contrôler uliers sur le territoire de la France, aux fins cignées et à Europol aux fins de la prévent tente pour le traitement des données [] après de l'État français communication des nent effacées seulement si elles ont été traité nationale de l'informatique et des Libractère personnel me concernant. Eut être amenée à conserver mon passeport léclaration entraînera le rejet de ma demand ne quittance vaut décision implicite de rejet nois suivant la naissance de la décision impl	ier et, le cas échéant, de prendre mes o, seront communiquées aux autorités se française des données biométriques les visas aux frontières, aux autorités le l'identification des personnes qui ne on et de la détection des infractions informations me concernant qui sont es de façon illicite. Ce droit d'accès et errés – 3 Place de Fontenoy - TSA pendant le délai de traitement de ma e ou l'annulation du visa s'il a déjà été . Cette décision pourra être contestée cite.



France-Visas

Le site officiel des visas pour la France

Récépissé d'enregistrement

Le 23/09/2019, vos informations ont bien été enregistrées par le système France-Visas.

Référence de la demande : FRA1CN20197009607

Nom: SACKO

Prénom(s): Backary

Date de naissance : 15/06/2008

PRÉ-REQUIS



PIECES JUSTIFICATIVES REQUISES POUR LE DEPOT DE VOTRE DEMANDE

Le jour de votre rendez-vous, merci de vous présenter muni de votre passeport ou tout autre document de voyage (contenant au moins deux pages vierges consécutives) + copie de la page identité de ce document et des derniers visas obtenus + Originaux et copie de l'ensemble des documents listés ci-après, traduits en Français / Anglais ou Espagnol (si accepté par le centre des visas).

Attention : l'absence d'un ou plusieurs de ces documents peut aboutir au refus du visa demandé. Le service des visas compétent se réserve le droit de vous demander des documents et des informations complémentaires.

	Document de voyage délivré depuis moins de 10 ans, valide au moins trois mois après la date prévue du retour et comportant au minimum deux pages vierges.
	Formulaire de demande daté et signé
	Photographie d'identité
	Récépissé France-Visas.
	Si vous n'êtes pas un ressortissant de votre pays de résidence : preuve de votre résidence légale dans ce pays (titre de séjour).
ETAT-CIVIL	
	Copie intégrale d'acte d'état civil établissant le lien familial avec le réfugié
	Jugement d'adoption ou jugement relatif à l'autorité parentale, accompagné de l'autorisation de l'autre parent de laisser le mineur venir en France.
MINEURS	
	Acte de naissance du mineur
$\overline{\Box}$	Le cas échéant, justificatif relatif à l'autorité parentale

OBJET DU	VOYAGE/SÉJOUR
	Copie de la lettre de l'OFPRA ou de la décision de la CNDA, informant de l'octroi d'une protection, ou copie du titre de séjour avec mention du statut de réfugié.

TARIF APPLICABLE

Le jour de votre rendez-vous, vous devrez vous acquitter du montant des frais de dossier qui s'élèvent à : 99 €*, soit environ 1 014 750 FRANC (guinéen)s.

* Ce montant est donné à titre indicatif et doit être acquitté en monnaie locale. Certains cas particuliers peuvent donner lieu à des tarifications spécifiques selon la réglementation en vigueur.

Dans le cas où le dépôt de votre demande est effectué auprès d'un prestataire de service, des frais de services seront perçus par celui-ci. Le montant indiqué dans la monnaie locale est soumis aux variations des taux de change et est susceptible d'évoluer.